

INFORMATIONS CONCERNANT LA PRESCRIPTION D'ANTI-INFLAMMATOIRES NON STERODIENS (AINS)

1. Quand propose-t-on un traitement par AINS ?

Ce traitement est proposé dans de nombreuses maladies de façon brève chez l'enfant. Il peut également être prescrit de façon prolongée pendant plusieurs années aux enfants ayant une arthrite juvénile ou une autre maladie inflammatoire, seul, ou en association avec d'autres traitements. Il permet souvent d'obtenir une régression de la douleur et des limitations articulaires liées à l'arthrite, et parfois de la fièvre. Dans les maladies inflammatoires, les AINS peuvent être prescrits à de fortes doses, plus importantes que celles qui sont officiellement recommandées (ce qui peut étonner votre pharmacien). Il existe de nombreux AINS. Ceux qui sont le plus fréquemment utilisés en rhumatologie pédiatrique sont : ibuprofène, naproxène, indométhacine, Diclofénac, Célécoxib mais cette liste n'est pas exhaustive. Par ailleurs des AINS n'ayant pas d'autorisation pédiatrique peuvent être utilisés dans certains cas.

Son utilisation nécessite des précautions et une surveillance particulière.

2. Comment doit-on l'administrer ?

Ce traitement s'administre par voie orale en une ou plusieurs fois par jour. Les AINS doivent être pris au cours des repas, ce qui améliore leur tolérance digestive. Un AINS ne doit généralement pas être associé à un autre AINS.

3. Quels sont les effets secondaires ?

Les AINS sont généralement bien tolérés chez l'enfant.

Les effets secondaires plus fréquents sont:

- **Digestifs** : douleurs abdominales et rarement saignement digestif
Afin d'éviter les douleurs digestives, les AINS doivent être pris au cours d'un repas ou d'une collation. Un traitement anti-acide sera parfois associé au traitement par AINS afin d'améliorer leur tolérance digestive.

Les effets secondaires plus rares sont:

- **Rénaux** : mauvais fonctionnement du rein, avec parfois diminution de la quantité d'urines émises (la coloration des urines devient alors brun foncé), oedèmes (gonflement), élévation de la tension artérielle
- **Hépatique** : élévation des enzymes hépatiques (transaminases)
- **Neurologique** : maux de tête, vertiges, malaises, perception de bruits anormaux (aspirine, indométhacine)
- **Cutanés** : éruption associée parfois à des démangeaisons. Rarement, on observe une atteinte grave de la peau (syndrome de Stevens-Johnson), ou une éruption après exposition au soleil avec certains traitements (naproxène, ibuprofène). Enfin il existe un risque accru d'infections sévères de la peau et des tissus sous-cutanés au cours de la varicelle
- **Hématologiques** : tendance hémorragique avec survenue facile de « bleus », saignement de nez, des gencives lors du brossage de dents. Très rarement une baisse des globules blancs peut être observée. Exceptionnellement au cours de maladie avec une inflammation sanguine importante, une réaction grave peut survenir avec fièvre élevée, altération de l'état général, baisse des globules et de certains facteurs de la coagulation notamment (cette réaction résulte de l'activation excessive de certaines cellules du système immunitaire)
- **Pulmonaire** : Survenue d'un asthme, ou aggravation d'un asthme connu

La plupart de ces manifestations régressent à l'arrêt du traitement.

4. Quels sont les signes à repérer en urgence et qui peuvent faire arrêter le traitement (et nécessitent un contact rapide avec votre médecin référent) :

- La survenue brutale de douleur du ventre
- la diminution et/ou un changement de couleur des urines
- la survenue de vertige, et plus généralement de tout signe inhabituel chez votre enfant

5. Quelles précautions sont à prendre ?

- La survenue de douleurs du ventre peut nécessiter un ajout éventuel d'un protecteur de l'estomac si votre enfant n'en reçoit pas, ou une modification éventuelle du traitement par AINS. Si ces douleurs persistent et/ou sont importantes, une consultation médicale rapide auprès de votre médecin traitant est nécessaire. La survenue de saignement digestif impose l'arrêt des AINS, et peut nécessiter une prise en charge médicale urgente si le saignement est abondant.
- Il convient de bien faire boire votre enfant pour éviter toute déshydratation qui peut favoriser la survenue d'un mauvais fonctionnement du rein.
- En cas de varicelle, la prise d'AINS peut favoriser la survenue d'infections de la peau et un arrêt temporaire du traitement doit être rapidement discuté avec votre pédiatre spécialiste.
- En cas d'intervention chirurgicale ou de soins dentaires, il convient d'informer votre médecin du traitement par AINS
- Des contrôles biologiques (bilan hépatique, bilan rénal) doivent être effectués à une fréquence déterminée par le pédiatre spécialiste.